

**Moyenne entreprise ayant un commissaire aux
comptes Demande de confidentialité du compte de**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : SOFRIMA DISTRIBUTION

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 399 415 413

Représentée par :

Nom : Huyghues Despointes

Prénom : François

☒ agissant en qualité de représentant légal

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024

- ☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- ☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

Signé par François HUYGHUES DESPOINTES
Le 12/12/2025

 Signed with
universign



3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise SOFRIMA DISTRIBUTION

Néant

				Exercice N				Exercice N-1			
				France		Exportations et raisons intracommunautaire				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	68 300 149	FB		FC	68 300 149	69 285 915	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF				
		services	FG	601 515	FH		FI	601 515	547 704		
	Chiffres d'affaires nets			FJ	68 901 665	FK		FL	68 901 665	69 833 620	
	Production stockée			CERTIFIÉ				FM			
	Production immobilisée			CONFORME				FN			
	Subventions d'exploitation			A L'ORIGINAL				FO	2 333	28 817	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)							FP	317 824	174 108	
	Autres produits (1) (11)							FQ	21 118	30 492	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	69 242 940	70 067 037	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							FS	55 247 145	56 537 111	
	Variation de stock (marchandises)							FT	99 987	(16 026)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							FU	58 337	60 903	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							FV			
	Autres achats et charges externes (3)							FW	4 641 422	4 060 847	
	Impôts, taxes et versements assimilés							FX	267 005	308 423	
	Salaires et traitements							FY	2 924 462	3 138 311	
	Charges sociales (10)							FZ	1 212 867	1 275 100	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *						GA	485 175	393 175
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce		HS						
			- dotations aux provisions						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions							GC	179 467
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	29 929	29 929
	Autres charges (12)							GE	108 615	20 318	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	65 254 412	66 061 848	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	3 988 529	4 005 188		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	323 851	303 043	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN	17		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
Total des produits financiers (V)							GP	323 868	303 043		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	34 567	23 783	
	Différences négatives de change							GS	1 043	3 765	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	35 610	27 548	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	288 258	275 495		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	4 276 787	4 280 684		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entrepriseSOFRIMA DISTRIBUTION										Néant <div></div>			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	22 436	20 066	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	22 436	20 066	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	13 857		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital									HF	18 471	687	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	20 362	16 070	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	52 689	16 757	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(30 253)	3 309	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	367 171	383 570	
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	969 092	975 622	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	69 589 245	70 390 146	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	66 678 974	67 465 345	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 910 271	2 924 801	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY		48 710	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	6 bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)							A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	37 298	13 833	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6			obligatoires	A9					
		dont cotisations facultatives Madelin					A7						
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne					A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL										52 689		22 436	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL													

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise: SOFRIMA DISTRIBUTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois: 12

Adresse de l'entreprise: ZI DE LA LEZARDE BP 434 97232 LE LAMENTIN

Durée de l'exercice précédent: 12

si déposé néant, cochez la case: ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	Signé par François HUYGHUES DESPOINTES Le 12/12/2025		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	Signed with universign	
	Frais d'établissement	CX	CC		
	Frais de développement	AF	AG	163 535	163 076
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		458
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		839
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	1 565	1 565
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ	123 605	91 063
	Constructions	AR	AS	3 914 028	32 542
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	3 110 171	1 036 692
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW	2 016 891	1 093 280
	Immobilisations en cours	AX	AY	275 380	287 010
	Avances et acomptes	CS	CT		46 322
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI		
	Autres immobilisations financières	BJ	BK	2 062	2 062
TOTAL (II)		7 889 856	5 423 746	2 466 110	2 121 748
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU	6 098 001	79 776
	Marchandises	BV	BW	6 018 225	6 112 984
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	356 500	356 500
	Clients et comptes rattachés (3)	BZ	CA	338 995	826 504
	Autres créances (3)	CB	CC	9 655 004	8 344 154
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	CG		
	Disponibilités	CH	CI	1 097 993	1 097 993
	Charges constatées d'avance (3)	CJ	CK	19 772	19 772
	TOTAL (III)	18 392 769	418 771	17 973 998	16 647 414
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	26 282 626	5 842 518
				20 440 108	18 769 162
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :		Immobilsations :		CR	
		Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SOFRIMA DISTRIBUTION Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 435 000)				DA	435 000	435 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	43 500	43 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visés EJ)				DG	5 474 752	4 349 951	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	2 910 271	2 924 801	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK	268 819	270 893	
	TOTAL (I)				DL	9 132 342	8 024 145	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	89 787	190 529	
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR	89 787	190 529	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU		195 306	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	9 293 285	8 401 980	
	Dettes fiscales et sociales				DY	1 810 188	1 862 120	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	114 506	95 083	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TOTAL (IV)				EC	11 217 979	10 554 488	
	Écarts de conversion passif (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	20 440 108	18 769 162	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	11 217 979	10 554 488	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		194 867	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : SOFRIMA DISTRIBUTION Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	168 137	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	123 605	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	197 426	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencement et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	3 434 323	KQ		KR	361 650	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 741 615	KT		KU	661 023	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement et aménagements divers				KV	56 299	KW		KX	79 996		
		Matériel de transport				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	214 213	LC		LD	230 687		
		Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK	497 848	LL		LM	12 502	
	TOTAL III						LN	7 265 329	LO		LP	1 345 857	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	2 062	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	2 062	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	7 435 528	OH		OJ	1 345 857		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	3 037	LW	165 100
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	123 605
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	197 426
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et an constructions		IS		MG	79 372	MH	3 716 601
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	292 466	MK	3 110 171
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	3 144	MN	133 150
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	15 661	MT	429 239
		Emballages récupérables divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC	497 848	ND		NE	12 502
	TOTAL III			IY	497 848	NG	390 643	NH	7 722 695
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 062
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 062
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	497 848	ØK	393 681	ØL	7 889 856	ØM

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise: SOFRIMA DISTRIBUTION Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	165 733	PF	381	PG	3 037	PH	163 076		
TOTAL I		RK	165 733	RM	381	RN	3 037	RO	163 076		
Terrains		PI	84 740	PJ	6 323	PK		PL	91 063		
Constructions	Sur sol propre	PM	92 028	PN	9 301	PO		PQ	101 329		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 689 223	PW	150 661	PX	63 878	PY	2 776 006		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 057 867	QA	248 811	QB	289 787	QC	2 016 891		
Autres immobilisations corporelles	inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	26 663	QE	21 836	QF	3 144	QG	45 356		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	197 526	QM	47 862	QN	15 364	QO	230 024		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	5 148 047	QV	484 795	QW	372 172	QX	5 260 670		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	5 313 780	ØP	485 175	ØQ	375 210	ØR	5 423 746		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2	605	Q3		Q4		Q5	778	Q6		Q7		Q8	(173)
Constructions	Sur sol propre	Q9	570	R1		R2		R3		R4		R5		R6	570
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	6 168	S6		S7		S8	21 158	S9		T1		T2	(14 991)
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6	409	T7		T8		T9	(409)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	13 019	V7		V8		V9	91	W1		W2		W3	12 928
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	20 362	X3		X4		X5	22 436	X6		X7		X8	(2 075)
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP	20 362	NQ		NR		NS	22 436	NT		NU		NV	(2 075)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	20 362		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	22 436		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(2 075)		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION - GFiP N° 2054-bis 2024 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOFRIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ X

Exercice N clos le : 31/12/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise SOFRIMA DISTRIBUTION Néant

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations							UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)							UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières							UT	2 062	UV	2 062	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux							VA	296 736	296 736			
	Autres créances clients							UX	868 763	868 763			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		Provision pour dépréciation antérieurement constituée*		UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés							UY	330	330			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							UZ	19 042	19 042			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée						VB	17 020	17 020			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés						VN					
		Divers						VP					
	Groupe et associés (2)							VC	9 593 689	9 593 689			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)							VR	24 924	24 924			
	Charges constatées d'avance							VS	19 772	19 772			
TOTAUX							VT	10 842 337	VU	10 842 337	VV		
RENOIS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice				VD					
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											VF
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y								
Autres emprunts obligataires (1)					7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG								
		à plus d'1 an à l'origine			VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	(68 027)	(68 027)						
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	9 293 285	9 293 285						
Personnel et comptes rattachés					8C	816 103	816 103						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	605 736	605 736						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	70 655	70 655						
	Obligations cautionnées				VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	317 695	317 695						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J								
Groupe et associés (2)					VI	68 027	68 027						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	114 506	114 506						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					ZZ								
Produits constatés d'avance					8L								
TOTAUX					VY	11 217 979	VZ	11 217 979					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES JGFIP N° 2059-A 2024

Désignation de l'entreprise : SOFRIMA DISTRIBUTION

Néant ☒

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements		Valeur résiduelle
1		2	3	4	5		6
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10	11		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 et non utilisée	+					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFiP N° 2059-B 2024

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
	(à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
		TOTAL 2			

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-v values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--	--

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

OGFiP N° 2059-C 2024

Désignation de l'entrepriseSOFRIMA DISTRIBUTION

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-v-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées en bourse, exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 20 % du prix de cession (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-v-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c) de la loi n° 2007-1223 du 22 octobre 2007 relative à la réforme de l'impôt sur les sociétés ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri SOFRIMA DISTRIBUTION					Néant ☒		
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complém d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spécia à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des ociétés absorbées au cours d l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5			
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**CERTIFIÉ
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Signé par François HUYGHUES DESPOINTES
Le 12/12/2025



SOFRIMA DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 435 000 €

Siège social : Zone Industrielle de la Lézarde

97 232 LE LAMENTIN

R.C.S. Fort-de-France 399 415 413

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE RELATIVE A L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**



A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFRIMA DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués,
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- La présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fort de France,
Le Commissaire aux Comptes

Signé par Fabrice Beeharry
Le 11/06/2025

ID: tx_dD6L9aQDYr90



EXCO SARC
Fabrice BEEHARRY

BILAN PASSIF

2 - BILAN PASSIF avant répartition				DGFP N° 205 2025	
Désignation de l'entreprise : SOFELA DISTRIBUTION				Exercice N°	Montant
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	Dont versé :	435 000,00	1A	435 000,00
	Primes d'émission de titres, d'apport ...			1B	
	Excès de réévaluation (2)	(dont excès d'équivalence :	1K	1C	
	Reserve légale (3)		43 500,00	1D	43 500,00
	Reserve statutaire ou contractuelle			1E	
	Reserve réglementaire (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour dépréciations de titres	1H	1F	
	Autres réserves	Dont réserves à l'actif	5 474 752,32	1G	4 349 951,30
	Report à l'exercice	D'excès d'équivalence d'excès de titres	1J	1H	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 924 801,02	1I	
	Subventions d'investissement			1J	
Autres fonds propres	Provisions réglementées		268 818,57	1K	270 885,09
	TOTAL (I)		9 132 541,72	1L	8 024 145,41
	Produit de émissions de titres participatifs			1M	
	Autres conditionnées			1N	
	TOTAL (II)			1O	
	Provisions pour risques		89 787,00	1P	190 328,63
	Provisions pour charges			1Q	
	TOTAL (III)		89 787,00	1R	190 328,63
	Emprunts obligataires convertibles			1S	
	Autres emprunts obligataires			1T	
DETTES (4)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			1U	195 305,54
	Emprunts et dettes financières divers	Dont emprunts participatifs		1V	
	Dettes et comptes reçus sur commandes en cours			1W	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 393 385,23	1X	8 401 979,73
	Dettes fiscales et sociales		1 810 188,38	1Y	1 862 219,69
	Dettes sur immobilisations et comptes attachés			1Z	
	Autres dettes		114 505,72	1A	92 082,89
	Compte réglé			1B	
	Produit courants d'impôts (6)			1C	
	TOTAL (IV)		11 217 879,33	1C	10 554 487,85
REVENUS	Excès de conversion positif	(V)		1D	
	TOTAL GENERAL (II à V)		20 440 108,05	1E	18 769 161,89
	(1) Excès de réévaluation incorporé au capital			1B	
	Reserve spéciale de réévaluation (199)			1C	
	Dont			1D	
	Excès de réévaluation libre			1E	
	Reserve de réévaluation (196)			1F	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			1G	
	Dettes et produits courants d'impôts à moins d'un an		11 217 879,33	1H	10 554 487,85
	(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			1I	194 867,06

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-2037-3D

© ReproAge - Formulaires TDFC - non réformatés pour les débits papier

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)										DGFP N° 2053 2025	
Désignation de l'entreprise : SOPRIMA DISTRIBUTION										Niveau <div><div></div></div>	
PROFITS										Exercice N	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	22 436,10
Total des produits exceptionnels (I) (VII)										HD	22 436,10
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	13 856,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF	18 471,09
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	20 361,58
Total des charges exceptionnelles (J) (VIII)										HH	52 689,33
Produits exceptionnels (I) (VII)										HI	(50 253,23)
Charges exceptionnelles (J) (VIII)										HJ	387 171,00
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX)										HX	966 092,00
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX)										IX	69 389 244,35
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	66 678 973,72
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	2 924 801,02
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	48 710,00
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	51 209,00
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X										IXI	
TOTAL DES CHARGES (I + J) (IX) + IX + X											

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes, faits caractéristiques

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/24 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.

La date d'arrêté des comptes par le Président est le 01/04/2024.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La réforme des actifs a été appliquée au 1er janvier 2005.

Les différentes options choisies par l'entreprise :

- L'entreprise a appliqué la réforme des actifs en choisissant la méthode prospective c'est à dire la réallocation des valeurs nettes comptables.
- L'entreprise opte pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés directement à l'acquisition d'une immobilisation.
- L'entreprise opte pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt. Cette option s'applique uniformément aux immobilisations et aux stocks
- Les frais d'acquisition des titres de participation (frais d'audit, honoraires, conseils) seront incorporés au prix de revient des titres et déduits par voie d'amortissement sur une période de cinq ans.

COMPARABILITE DES COMPTES

Aucune dérogation aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité n'est à signaler au cours de l'exercice.

2. Notes relatives aux postes de bilan

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat ainsi que les frais dits "accessoires à la mise en état d'utilisation". Ce sont des frais représentatifs d'une valeur vénale et doivent être incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation réelle de l'immobilisation.
Les durées réelles d'utilisation sont homogènes au sein du groupe SAFO.

Elles sont présentées, pour ce qui relève de l'activité de SOFRIMA DISTRIBUTION , dans les tableaux ci - dessous en nombre d'années d'utilisation.

Construction et agencement (hors chambre froide)

Structure de bâtiments:

Nature	Durée
Mur (Ossature)	30
Fondations	30
Dallage Béton	30
Toiture	20
Réseaux extérieurs	20 à 30
Enrobé bitume	10
Enrobé béton	20
Ria	10
Bordures	20

Composants de bâtiments (hors aménagement magasins) :

Nature	Durée	Nature	Durée
Revêtement Sol	15	Câblage Téléphone	10
Carrelage	15	Câblage Informatique	10
Couverture	20	Câblage Electrique	10
Charpente	20	Porte Vitrée	10
Cloison Placo	10	Clôture/ Grillage	10
Cloison Autres (bétons..)	15	Rideau Métallique	10
Faux Plafond	15	Porte Automatique	8
Canalisation	20	Porte Levante	8
Fenêtre	20	Store	5
Porte (extérieur)	20	Roof Top	15
Porte (intérieur)	10	Climatiseur	5
Serrure	20	Extincteur	5
Fosse Septique	15	Alarme	8
Escalier	20	Enseigne Lumineuse	10
Auvent	20	Petite signalétique	3 à 5
Butée Quai	10	Caisse	6
Sanitaire	10	Peinture (hors magasins)	10
Gouttière	10	Vitrine/ Bac Froid Positif	7
Luminaires	10	Vitrine / Bac Surgelé	7
Armoire Electrique	10	Etagères/ tables Inox	10

Chambre froide

Composants de chambre froide plates formes :

Nature	Durée	Nature	Durée
Siphon Sol	15	Alim. électrique	10
Revêtement Sol	10 à 20	Evaporateur	8
Sas	10	Compresseur	10
Cloison Thermo	15	Groupe Froid	10
Portes Thermo	7	Condenseur	5
Résistance chauffante sol	15	Protection porte	5
Résistance chauffante porte	5	Rideau lanière	3

Composants de chambre froide magasins:

Nature	Durée	Nature	Durée
Siphon Sol	15	Alim. électrique	10
Revêtement Sol	10 à 20	Evaporateur	8
Sas	10	Compresseur	10
Cloison Thermo	10	Groupe Froid	10
Portes Thermo	7	Condenseur	5
Résistance chauffante sol	15	Protection porte	5
Régulateur	10	Rideau lanière	3
Résistance chauffante porte	5	Sondes	5

Agencement magasins - Remodeling

Nature	Durée	Nature	Durée
Rack	7	Container	5
Présentoir	7	Congélateur	5
Gondoles sèches	7	Four	5
Vitrine / Bac Froid	7	Carrelage	7
Vitrine / Bac Surgelé	7	Peinture	7
Mobilier magasin	7	Chambre pousse	5
Présentoir Bicyclette	7	Rôtissoire	5
Chariot (caddie)	6	Signalétique	5
Préparateur	5	Transpalette	4
Elévateur	5	Palette	3
Balance	5	Petit outillage	5
Groupe électrogène	10	Transformateur	10
Chaise caisse	5	Etagères/ Tables Inox	10

Agencement Autres

Nature	Durée	Nature	Durée
Rack	10	Container	5
Préparateur	5	Congélateur	5
Elévateur	5	Four	5
Balance	5	Chambre pousse	5
Groupe électrogène	10	Transpalette	4
Transformateur	10	Palette	3
Petit outillage	5		

Mobilier et matériel de bureau

Nature	Durée	Nature	Durée
Armoire Haute	10	Chaise dactylo	8
Bureau	10	Armoire basse	8
Table	10	Coffre-fort	10
Caisson	10	Fontaine eau	4
Chaise visiteur	5	Téléphone	5
Fauteuil	10	Vestiaire	10
Banc	5	Photocopieur	4

Logiciels et autres immobilisations incorporelles

Nature	Durée
Frais établissement	3
Logiciels courant	3 à 5
Développement SI complexe, logiciel & licence	10

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une estimation de la valeur des participations est calculée chaque année en tenant compte de la valorisation des capitaux propres des filiales. Lorsque la quote-part des capitaux propres est inférieure à la valeur à l'actif des titres de participation, une provision pour dépréciation est constituée afin de tenir compte de cette moins - value. Pour certaines sociétés, nous tenons compte d'un goodwill, estimé en tenant compte des normes spécifiques à leurs activités respectives.

STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks flottants ont été comptabilisés, mais pour leur valeur coût et fret.

Les RFA incluses dans le stock au 31/12/2024 ont été retraitées.

La dépréciation des stocks est calculée selon les règles et les taux du groupe :

- Le stock est divisé en quatre catégories : non alimentaire, épicerie/alcool/froid négatif, frais, et spiritueux (non provisionné).
- Les stocks sont ensuite regroupés selon leur antériorité avec deux conditions : sans vente et sans réception sur les 6 derniers mois (non alimentaire), 3 derniers mois (Epicerie) et 20 derniers jours pour le frais.
- La provision est un pourcentage de la valeur PMP.

- La méthode de provisionnement des stocks s'appuie sur deux analyses conjointes permettant de couvrir l'ensemble des risques liés au stock :
- Une provision statistique se basant sur des statistiques historiques de démarque dans le secteur de la grande distribution. Cette provision est calculée selon des critères d'ancienneté par famille de produits.
 - Une provision additionnelle couvrant des risques non pris en compte dans la provision statistique et nécessitant une appréciation au cas par cas. Ces risques incluent notamment la dépréciation des produits saisonniers/ festifs, la dépréciation des produits liés à des opérations de réassortiment du magasin ainsi que la dépréciation liée à une perte de valeur subite d'une partie du stock.

Nature du stock	Non Alimentaire			
	0%	Epicerie/Alc/Frd	Frais	Spiritueux
< 20 jours	0%	0%	0%	N/a
0 à 3 mois	0%	0%	90%	N/a
3 à 6 mois	0%	20%	90%	N/a
6 à 9 mois	10%	40%	90%	N/a
9 à 12 mois	20%	70%	90%	N/a
> à 12 mois	50%	90%	90%	N/a
Sans vente	50%	90%	90%	N/a

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
 Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CAPITAUX PROPRES

cf. tableau de variation des capitaux propres

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est constituée pour les filiales ayant une situation nette gravement déficitaire, les provisions ne sont pas déductibles fiscalement.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.
La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

3. Notes relatives au compte de résultat

CHIFFRE D'AFFAIRES:

cf. tableau de ventilation du chiffre d'affaires. L'entreprise ne souhaitant pas divulguer la ventilation de son chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique, cette information est incomplète.

4. Autres informations

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

SOCIETE CONSOLIDANTE

SAFO société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 909 120 €.

Siège social : BAT. A 1er Etage, Ccial Collin's - Parc D'activité La LEZARDE
97170 PETIT BOURG
SIREN : 303 092 498

SOCIETE INTEGREE FISCALEMENT

L'entreprise appartient au groupe fiscal intégré dont la société mère est la société SAFO.

La société antillaise frigorifique (SAFO) est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements de retraite de SOFRIMA DISTRIBUTION, ont été calculés au 31 décembre 2024 en retenant les hypothèses suivantes:..

- Age de départ volontaire à la retraite : 62 ans
 - taux d'actualisation : 3.38%
 - progression des salaires : 1,5%
 - taux de charges patronales : 45%
 - Turn-over : rotation lente
- L'engagement du 31 décembre 2024 s'élève à 374 K€.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus

Caution personnelle et solidaire non financière (SAFO) :
LCL : 250 000 €

Caution solidaire : CREDIT AGRICOLE : 500 000 €

Aval et cautions divers : BNP : 15 000 €

Engagements donnés :

Néant

IMMOBILISATIONS

SOFIRMA DISTRIBUTION

2024

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2024	Révaluations courant 2024	Augmentations Acquisitions courant 2024
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement		168 136,95	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total immobilisations incorporelles		168 136,95	
Immobilisations corporelles			
Terrains	123 604,91		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	197 426,49		
- Constructions sur sol d'autrui			361 648,66
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	3 434 322,44		661 023,11
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 141 614,56		
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	56 290,72		79 995,55
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique	214 212,79		228 687,33
- Matériel de véhicules et matériel informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	467 846,43		12 501,68
Total immobilisations corporelles	7 665 528,34		1 345 867,33
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Pièces et autres immobilisations financières	2 061,73		
Total immobilisations financières	2 061,73		
TOTAL GENERAL	7 435 528,02		1 345 867,33

	Diminutions Ventes courant 2024	Consécutions courant 2024	Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement		3 037,40	165 098,55	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles		3 037,40	165 098,55	
Immobilisations corporelles				
Terrains			123 604,91	
Constructions :				
- Sur sol propre			197 426,49	
- Sur sol d'autrui				371 601,39
- Installations générales, agencements et amég des constructions		79 371,71	3 716 601,39	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		262 466,32	3 110 177,35	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amég divers		3 144,04	133 150,23	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers		15 681,33	428 238,79	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	467 846,43		12 501,68	
Total immobilisations corporelles	467 846,43	390 843,40	7 772 694,64	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Pièces et autres immobilisations financières				2 061,73
Total immobilisations financières				2 061,73
TOTAL GENERAL	467 846,43	393 686,80	7 889 655,12	

AMORTISSEMENTS

SOFRIMA DISTRIBUTION

2024

AMORTISSEMENTS						
	Immobiliisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024	
Immobiliisations incorporelles						
Frais d'établissement, de recherche et de dév.						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles		165 733,05	380,75	3 037,40	163 076,40	
Total immobilisations incorporelles		165 733,05	380,75	3 037,40	163 076,40	
Immobiliisations corporelles						
Terrains		84 739,91	6 323,44		91 063,35	
Constructions :						
- Constructions sur soi propre		92 023,14	9 301,30		101 324,44	
- Constructions sur soi d'autrui						
- Ist généraes, agcements et aménigt des const.		2 889 222,99	150 861,14	63 877,70	2 776 006,43	
Installations techniques, matériel et outillage indust.		2 057 686,88	248 810,92	289 786,78	2 016 691,02	
Autres immobilisations corporelles :						
- Installations générales, agencements, amén, divers		26 883,48	21 638,29	3 144,04	45 355,73	
- Matériel de transport		197 525,99	47 861,57	16 363,79	230 023,77	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Total immobilisations corporelles		5 148 947,39	484 794,66	372 172,31	5 260 669,74	
TOTAL GENERAL		5 313 780,44	485 175,41	375 209,71	5 423 746,14	

	DOTATIONS			REPRISES			
Immobiliisations amortissables	Déficit	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Déficit	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mod net des amortisse-ments à la fin de l'exercice
Immobiliisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles							
Immobiliisations corporelles							
Terrains	604,60				777,81		(173,01)
Constructions :							
- Constructions sur soi propre	570,00						570,00
- Constructions sur soi d'autrui							
- Ist gén. agcements et aménigt des const.	6 167,56				21 153,34		(14 990,78)
Ist techniques, matériels et outillages					409,01		(409,01)
Autres immobilisations corporelles							
- Ist gén. agcement et aménigt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 019,22						12 926,28
- Emballages récupérables et divers					90,94		
Total immobilisations corporelles	20 361,58				22 436,10		(2 074,52)
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL	20 361,58				22 436,10		(2 074,52)
TOTAL GENERAL non ventilé			20 361,58			22 436,10	(2 074,52)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à élder				
Primes de remboursement des obligations				

NOMBRE ET VALEUR NOMINALE DES COMPOSANTS DU CAPITAL SOCIAL

SOFRIMA DISTRIBUTION 2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Coture N-1	crées pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	29 000,00			29 000,00	15,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	29 000,00			29 000,00	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SOFRIMA DISTRIBUTION 2024

TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat lt-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	435 000,00						435 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Erreurs de réévaluation							
Réserves légale	43 500,00						43 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	4 348 891,30			1 124 801,00			5 474 192,32
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	2 524 891,02			(1 124 801,00)	1 800 000,00	2 910 270,83	2 910 270,83
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	270 883,08	20 361,58	22 406,10				268 838,57
Dividendes versés							
Total capitaux propres	8 024 145,41	20 361,58	22 406,10		1 800 000,00	2 910 270,83	9 102 341,72

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SOFIRIMA DISTRIBUTION

2024

PROVISIONS

Nature des provisions	Augmentations :		Diminutions :		Montant à la fin à la fin 2024
	Montant au début 2024	Dotations de l'exercice	Utilisées au cours de l'ex.	Non Utilisées au cours de l'ex.	
Provisions réglementées					
Provisions pour restitution des versements					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	270 953,09	20 361,26			258 915,57
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions pour pannes d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	270 953,09	20 361,26			258 915,57
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Sous total provisions pour risques					
Provisions pour personnes et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer					
Sous total provisions pour charges					
Autres provisions pour risques et charges	150 523,03	29 592,90			99 735,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 523,03	29 592,90			99 735,00
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur immobilisations de titres mis en équivalence					
Sur immobilisations de titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sous total sur immobilisations					
Sur stocks et en-cours	85 003,00	79 776,00			79 776,00
Sur comptes clients	341 454,05	99 891,01			102 150,16
Autres provisions dépréciations					338 964,40
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	426 457,05	179 667,01			419 771,46
TOTAL GENERAL	887 873,27	229 757,28			777 376,97
Dont dotations et reprises d'exploitation		209 394,01			
Dont dotations et reprises financières					
Dont dotations et reprises exceptionnelles		20 361,26			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					

© Invoite - Tableau annex

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	2 061,73	2 061,73		2 061,73
Total actif immobilisé	2 061,73	2 061,73		2 061,73
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	298 735,74	298 735,74		215 371,50
Autres créances clients	868 763,34	868 763,34		1 038 308,82
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	329,95	329,95		3 964,05
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 041,74	19 041,74		17 182,37
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 020,25	17 020,25		12 249,90
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	9 593 688,98	9 593 688,98		8 274 133,71
Débiteurs divers	24 923,51	24 923,51		38 610,05
Total actif circulant	10 820 503,51	10 820 503,51		9 597 833,40
Charges constatées d'avance	19 771,66	19 771,66		21 271,20
TOTAL DES CREANCES	10 842 336,90	10 842 336,90		9 627 168,33
(1) Plus accordée en cours d'exercice				
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(3) Prêts et avances versés aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des états de droit - à un an maximum - à + de un an					198 305,54
Emprunts et dettes financières divers (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés	9 293 285,23	9 293 285,23			8 401 979,73
Personnel et comptes rattachés	816 102,50	816 102,50			830 355,10
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	605 735,99	605 735,99			620 684,59
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	70 654,92	70 654,92			72 116,35
Obligations cautions					
Autres impôts, taxes et assimilés	317 684,97	317 684,97			339 963,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	68 026,51	68 026,51			
Autres dettes	46 479,21	46 479,21			95 062,89
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	11 217 978,33	11 217 978,33			10 554 487,05
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(3) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© Zinnov - Tableau omniwave

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

SOFRIMA DISTRIBUTION

2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2024		2023		Variation %
	France	Export et valeur ajoutée	France	Export et valeur ajoutée	
VENTES DE MARCHANDISES	68 300 149,33	68 300 149,33	69 268 915,32	69 268 915,32	-1,42%
PRODUCTION VEHICULE	601 515,27	601 515,27	547 704,28	547 704,28	9,65%
TOTAL	68 901 664,60	68 901 664,60	69 813 619,60	69 813 619,60	-1,33%

CHARGES A PAYER

SOFIRIMA DISTRIBUTION2024

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 655,57	303 812,05
Dettes fiscales et sociales	1 056 075,14	1 072 950,91
Total dettes d'exploitation	1 352 730,71	1 436 762,96
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 379,21	60 555,98
Total dettes diverses	39 379,21	60 555,98
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	1 401 944,52	1 497 128,94

PRODUITS A RECEVOIR

SOFRIMA DISTRIBUTION2024

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir		2024	2023
Immobilisations financières			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		17 757,08	
Autres créances		43 985,25	53 811,62
Total créances		61 722,33	53 811,62
Disponibilités et divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Total disponibilités et divers			
Autres			
Total autres		61 722,33	53 811,62
TOTAL			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

SOFRIMA DISTRIBUTION 2024

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
STOCK DE FOURNITURES INFORMATIQUES	8 019,86	6 819,80
STOCK DE BALLAGES	3 165,18	5 333,00
LOCATIONS ET MAINTENANCES	8 586,62	8 866,40
Total charges d'exploitation	19 771,66	21 271,20
Charges financières :		
Total charges financières		
Charges exceptionnelles :		
Total charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE	19 771,66	21 271,20
Compartitif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique Cn)	19 771,66	21 271,20
Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
Total produits d'exploitation		
Produits financiers :		
Total produits financiers		
Produits exceptionnels :		
Total produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Compartitif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique Eb)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19 771,66	21 271,20

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

SOFRIMA DISTRIBUTION

2024

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2020	2021	2022	2023	2024
Capital en fin d'exercice					
Capital social	435 000,00	435 000,00	435 000,00	435 000,00	435 000,00
Nombre des actions ordinaires existantes	29 000,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre max d'actions futures à créer:					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	46 608 357,00	48 320 876,00	66 262 118,67	69 633 619,60	68 901 664,60
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 067 650,00	1 541 686,00	4 369 218,00	4 762 750,24	4 621 206,94
Impôt sur les bénéfices	64 016,00	323 066,00	962 794,00	975 622,00	969 092,00
Participation, intéressement des salariés	1 181,00	159 422,00	404 800,00	383 570,00	387 171,00
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	624 375,00	748 097,00	2 601 841,77	2 924 801,02	2 910 270,83
Résultat distribué	500 000,00	500 000,00	1 500 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	35,00	37,00	103,19	113,05	113,27
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	21,53	25,79	89,71	100,65	100,35
Dividende attribué à chaque action	17,24	17,24	51,72	62,06	
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	74,00	74,00	81,00	76,00	76,00
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 505 601,00	2 564 341,00	2 817 271,45	3 193 310,95	2 924 461,66
Sommes versées au titre des avantages sociaux	1 256 621,00	1 166 061,00	1 172 636,62	1 275 099,55	1 212 867,46

EFFECTIFS

SOFRIMA DISTRIBUTION 2024

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	6,00	6,00
Agents de maîtrise	11,00	11,50
Employés et techniciens	59,00	58,74
Autres		
TOTAL	76	76